

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030  
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : [www.cdg79.fr](http://www.cdg79.fr) / e.mail : [cdg79@cdg79.fr](mailto:cdg79@cdg79.fr)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 MAI 2025

DELIBERATION N° 2 : Présentation du rapport d'activité pour 2024

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six du mois de mai, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Alain LECOINTE.

Date de convocation 19 mai 2025

Etaient présents : 13 membres titulaires et suppléants

M. Alain LECOINTE, Mme Sylvie COUSIN, M. Johnny BROSSEAU, M. Hervé LE BRETON, M. Roland MORICEAU, M. Michel CHANTREAU, M. Jean-Marc BERNARD, M. Patrice CESBRON, Mme Maryse CHARRIER, Mme Nadine KIMBOROWICZ, Mme Corine MICOU, Mme Sarah KLINGLER, M. Michel ROY.

Etaient excusés : M. Stéphane BAUDRY, Mme Marie-Noëlle BEAU, M. Jacques BILLY, Mme Chantal BRILLAUD, Mme Claudine GRELLIER, Mme Murielle HEURTEBISE-DANIAUD, Mme Marie-Pierre MISSIOUX, M. Jean-François MOREAU, M. Olivier POIRAUD, M. Jean-Michel RENAULT, M. Jérôme BARON, Mme Armelle CASSIN, M. Fabrice MICHELET, M. Jean-François RENOUX, M. Michel RICORDEL, Mme Laurence VIOLLEAU.

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'administration qu'en application des dispositions de l'article 27 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, il appartient au Conseil d'administration d'approuver le rapport annuel d'activité de l'année passée.

Il présente un document qui constitue un support de communication, à destination des collectivités et des établissements publics du département, et qui pourra notamment être diffusé à l'occasion du Congrès des maires, organisé par l'association départementale des Maires des Deux-Sèvres le 19 juin 2025 à Saint-Maixent l'Ecole.

Le Conseil d'administration, connaissance prise du document précité et après en avoir délibéré,

- DECIDE d'approuver à l'unanimité, le rapport d'activité des services du Centre de gestion de l'année 2024, qui sera communiqué à l'ensemble des collectivités et établissements publics locaux du département.

Ainsi délibéré et signé après lecture,

Le Président,



Alain LECOINTE

Délibération télétransmise en Préfecture le : **03 JUIN 2025**

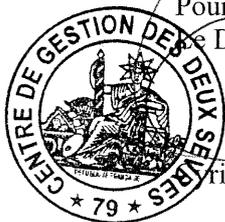
Accusé réception le : **03 JUIN 2025**

### EXÉCUTOIRE

Publiée le : **03 JUIN 2025**

Certifiée conforme à l'original  
Saint-Maixent-l'École, le : **03 JUIN 2025**

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur général,



Philippe DEVENDEVILLE